

Conférence AFD-IVE « Concilier lutte contre la pauvreté et qualité de l'environnement »

Discours d'ouverture du Directeur général – Lundi 27 juin à 9h (15 minutes)

Bonjour à tous,

Ces trois dernières décennies, l'évolution de la pauvreté a été très différente selon les régions. Entraînée par la Chine, l'Asie de l'Est a réalisé des progrès considérables, tandis qu'en Afrique subsaharienne, le taux de pauvreté n'a quasiment pas évolué en trente ans... Même si depuis quelques années, une dynamique plus solide de croissance est à l'œuvre sur le continent.

En 2005, environ 1,4 milliard de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour, soit plus d'une personne sur quatre dans le monde. En 2015, le nombre total de personnes vivant dans l'extrême pauvreté devrait s'élever à 1,13 milliard, soit 18,5 % de la population mondiale. Ce serait un progrès substantiel, mais bien sûr insuffisant.

Les débats sur le réchauffement climatique nous le rappellent chaque jour : la croissance économique, si elle constitue un moyen efficace d'éradiquer la pauvreté, se fait souvent en détruisant du capital naturel. Ceci conduit à de trop rapides raccourcis sur une opposition obligée entre lutte contre la pauvreté et préservation de la qualité de l'environnement. Il nous faut dépasser un tel discours fataliste, quasi-millénariste, et réfléchir aux moyens de poursuivre simultanément ces deux objectifs. Sur le court terme, c'est une question d'équité : les pauvres sont les plus vulnérables à la dégradation de l'environnement. Sur le long terme, c'est une nécessité : la Terre ne pourra pas accueillir 9 milliards de personnes en 2050 si nous ne modifions pas nos modèles de développement.

L'Agence Française de Développement a pour mandats la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une croissance verte et solidaire. La conciliation de la lutte contre la pauvreté et de la préservation de l'environnement est donc au cœur de notre intervention. Je voudrais vous montrer, au travers d'exemples tirés des différents thèmes qui seront abordés pendant ces deux journées, comment l'innovation nous permet d'y parvenir.

Les trois-quarts des pauvres vivent en milieu rural, et dépendent donc très fortement des ressources naturelles de l'écosystème dans lequel ils vivent, notamment de l'agriculture et de la biodiversité.

En Asie ou en Afrique, les pays dépendent très fortement de l'économie rurale, en particulier des activités agricoles. Le continent africain, qui abrite 850 millions d'habitants, importe actuellement 10% de ses besoins caloriques. Or, l'actualité récente l'a montré : dès lors que les cours mondiaux sont caractérisés par une volatilité sans précédent, cette dépendance aux marchés internationaux pour les produits alimentaires de base est une source de déstabilisation sociale. En 2050, le continent comptera un milliard d'habitants supplémentaires... A paramètres constants, assurer la sécurité alimentaire de l'Afrique constitue un défi immense. Le changement climatique complique encore une équation déjà fort complexe, en perturbant la pluviométrie et en contraignant l'accès aux ressources hydrauliques.

S'il est indispensable de réfléchir aux moyens de limiter la volatilité des prix alimentaires, la seule réponse au défi de la sécurité alimentaire est la modernisation du secteur agricole. Le continent devra procéder à une double révolution verte :

- une révolution « verte » classique de modernisation des pratiques et de professionnalisation des filières pour accroître les rendements ;
- un changement radical de certaines pratiques pour que l'agriculture puisse résister aux modifications rapides des écosystèmes induites par le dérèglement climatique.

A Madagascar, l'Agence a accompagné des initiatives dans ce domaine. Avec notre soutien, ont été promues des approches intégrées par bassin versant, qui articulent modification des pratiques agricoles en faveur du semis direct et de technique d'irrigation économes en eau, et protection des bassins versants pour assurer la fixation de la matière organique dans les sols et la préservation de la biodiversité. L'agriculture malgache pourra ainsi résister à la modification des conditions climatiques.

L'opposition majeure qu'il y aurait entre protection de la biodiversité et lutte contre la pauvreté peut être dépassée.

Le Kenya nous fournit un exemple éclairant. Le Kenya Wildlife Service, avec l'appui de l'Agence, a ainsi financé la réhabilitation du parc de Méru, livré aux braconniers et aux querelles entre éleveurs pour l'accès à de trop rares ressources en eau. Grâce au retour des services de l'Etat, à la construction d'infrastructures pour faciliter l'accès la réserve ou à la mise en œuvre d'actions en faveur des communautés, la sécurité a été rétablie, la zone stabilisée, permettant le redémarrage de l'activité économique tout en favorisant la préservation des écosystèmes visés.

Ces constats empiriques sont confortés par des études récentes montrant les populations des zones marginalisées bénéficient d'effets indirects très importants liés à la création d'aires protégées. La préservation de la biodiversité doit donc être considérée comme un moyen efficace d'aider les plus pauvres.

Dans les pays en développement, l'urbanisation s'accélère. La population des villes a crû d'un milliard entre 1970 et 2010 ; elle augmentera de deux milliards dans les trente prochaines années. Cette évolution constitue une réelle chance pour réduire la pauvreté et nous devons œuvrer à ce que les pauvres des campagnes d'aujourd'hui ne deviennent pas les pauvres des villes de demain.

L'urbanisation galopante constitue un double défi pour les pouvoirs publics. Il faut d'abord assurer à ces populations toujours plus nombreuses l'accès aux services essentiels. D'énormes investissements doivent ainsi être réalisés chaque année. La multiplication des quartiers informels dans la plupart des pays en développement montre que dans de nombreux pays, ce défi reste entier.

Mais cette urbanisation ne doit pas faire au détriment de l'environnement.

Au travers de formes souples et innovantes d'intervention, allant jusqu'à des prêts directs aux collectivités locales, l'Agence promeut la réhabilitation et le désenclavement de quartiers populaires, ainsi que la dynamisation des économies urbaines, tout en renforçant les maîtrises d'ouvrages locales, notamment en Tunisie et au Maroc.

Depuis quelques années, la montée en puissance des démarches RSE, de l'entrepreneuriat social et des initiatives d'accessibilité des plus pauvres aux produits et services des entreprises, montre qu'un changement de paradigme est à l'œuvre.

En tant que développeur, je ne peux que saluer cette évolution. Les besoins en termes d'accessibilité aux services sont gigantesques. Assurer l'électrification pour tous coûterait par exemple cinq milliards de dollars par an pendant vingt ans ! Face à de tels enjeux, tous les efforts sont les bienvenus.

Lorsque le secteur privé arrive à concilier lutte contre la pauvreté et amélioration de la qualité de l'environnement, il constitue un facteur de progrès formidable. A cet égard, l'exemple du programme de branchements sociaux des quartiers périphériques de Tanger mis en place par Veolia est particulièrement louable. Il concilie accès à un service essentiel (l'eau), et protection de l'environnement, en proposant dans le même temps le branchement à l'assainissement.

La plus grande implication du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté est une excellente nouvelle. La capacité d'innovation du privé est une incitation à renouveler nos approches et nos outils du développement.

En conclusion, je voudrais souligner plusieurs points :

- Les liens entre pauvreté et environnement sont protéiformes, les interactions complexes à identifier. Mais une chose est certaine : il ne peut y avoir de sortie durable de la pauvreté sans préservation de l'environnement.

- La complexité de ces interactions nous obligent, nous autres acteurs du développement, à réfléchir au cas par cas à la manière d'articuler ces deux finalités. Il existe des solutions innovantes qui sont mises en œuvre partout sur la planète. L'Agence, grâce à son expérience du terrain articulée avec d'ambitieux programmes de recherche, contribue à l'émergence de certaines solutions.

- Au-delà des chiffres, les enjeux sont colossaux car ils interrogent le fondement même de nos modèles de croissance. Dans les pays en développement, l'accroissement de la richesse s'accompagne de l'acquisition d'habitudes de consommation calquées sur celles du Nord, qui ne sont pas soutenables. Le Nord doit montrer la voie en s'engageant sur des dynamiques économiques durables. Le Sud doit s'émanciper de l'exemple des pays industrialisés et inventer d'autres modèles de développement, articulant réduction de la pauvreté et préservation du capital naturel.

- Vingt ans après le sommet de la Terre, Rio accueillera en juin 2012 un nouveau sommet : « Rio + 20 ». Ses objectifs principaux seront d'évaluer les progrès réalisés en 20 ans, d'obtenir le renouvellement de l'engagement politique sur le développement durable et de répondre aux nouveaux défis. L'économie verte dans le contexte de la lutte contre la pauvreté sera au centre des débats. De nouveaux engagements pour la conciliation entre développement et respect de l'environnement sont nécessaires et devront être pris. Cette conférence doit contribuer à faire émerger des propositions concrètes.